

Partie commune :

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves. En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être.

Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

- **Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.**

La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle.

Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.

L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

- **Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.**

Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.

Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0

ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante.

La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz.

Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

• **Prendre soin de nos personnels.**

Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.

Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements.

Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Éducation Physique et Sportive

Introduction : une équipe renouvelée, ancrée dans le terrain et tournée vers l'avenir

Chers collègues,

La rentrée 2026 s'inscrit dans une dynamique de renouveau et de stabilité pour l'inspection pédagogique régionale EPS. Cette année est marquée par un changement important : **Laurent Hoppé**, après avoir porté avec engagement et vision le pilotage de notre discipline, exerce désormais les fonctions de directeur de cabinet auprès du Recteur.

Nous tenons à lui adresser nos plus vifs remerciements pour son leadership, qui a facilité notre entrée dans la fonction d'IA-IPR et profondément marqué notre académie. Son héritage perdure à travers les orientations stratégiques qu'il a impulsées, et nous poursuivons cette dynamique avec détermination, certains de pouvoir compter sur lui pour porter encore haut et à un autre niveau les valeurs de l'EPS.

Notre équipe, composée désormais de trois IA-IPR EPS titulaires, s'enrichit de cette transition pour ouvrir davantage le pilotage de l'EPS à des enseignants issus du terrain. Cette approche, pragmatique et collaborative, vise à associer un maximum de collègues aux décisions, renforçant ainsi la légitimité et l'efficacité de nos actions.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les acteurs qui, au quotidien, font vivre notre discipline avec une pensée particulière pour **Isabelle Ehrhardt**, qui fera valoir ses droits à la retraite cette année et confiera la gestion des épreuves ponctuelles obligatoires à **Karim Mehdi**, qui rejoint l'équipe des chargés de mission. Un merci particulier à **Laurent Kaiser** (examens), **Luc Di Pol** (numérique et site EPS), **Mikael Fourny** (en décharge à la DRANE pour son appui sur les questions du numérique, entre autres), **Nicolas Aubin** (APPN), **Cédric Albert** (SHN EPS adaptée), **Sandrine Delangre** (CIF à l'EAFIC), ainsi qu'aux CPD EPS, PFA, formateurs, responsables de secteur (FPC), tuteurs, membres de la CAHN.

Nous remercions également chaleureusement **Audrey Spuhler**, **Emmanuel Zeghmouli**, **Sylvain Pescara** et **Jérôme Friedmann** pour leur engagement et leur contribution précieuse à la mise en œuvre de notre politique éducative en EPS depuis 2 ans. Pour les trois derniers leur travail en tant que chargés de mission fera rayonner cette année encore les couleurs et les orientations de notre discipline. Et **Jérôme Friedmann** officiera désormais en tant que chargé de mission faisant fonction à temps plein.

Nous souhaitons enfin réserver une mention spéciale aux cadres UNSS et aux coordonnateurs de districts, qui animent avec engagement le sport scolaire au quotidien. Et nous adressons un hommage appuyé à **Geoffrey Liodice**, directeur régional de l'UNSS, Conseiller Technique du Recteur en matière de sport scolaire. Par son écoute et sa vision, il a su construire une relation de confiance avec le Recteur, l'inspection, les instances nationales de l'UNSS et surtout, le plus important, avec les acteurs de terrain. Son action, incarnant l'excellence de l'académie Nancy-Metz et inspirant l'échelon national a su répondre aux besoins les plus concrets grâce à une collaboration étroite avec son adjoint, les cadres départementaux et les équipes en établissement.

Son engagement a permis de hisser notre académie à un niveau remarquable. Nul doute que son successeur, **Laurent Codato**, saura perpétuer cette dynamique, en maintenant l'académie à ce haut niveau à la fois d'exigence et de proximité avec le concours de sa nouvelle collaboratrice **Gaelle QUANTIN** nouvellement nommée et que nous accueillons avec grand plaisir. Nul doute que cette équipe aura toute l'écoute de Monsieur le Recteur qui se montre particulièrement attentif à la question du sport scolaire.

Pour l'année 2026-2027, nous annonçons plusieurs priorités fortes qui guideront nos orientations. Elles reflètent notre ambition collective : une EPS exigeante, innovante et accessible à tous, portée par une équipe ouverte et ancrée dans les réalités du terrain.

Nos priorités pour 2026-2027

1. Renforcer le pilotage avec IPACK EPS : modernité et simplicité

Comme nous l'avons régulièrement annoncé lors de nos différentes rencontres et dans la précédente lettre de rentrée, le **déploiement généralisé d'IPACK EPS** qui remplace définitivement OPEPS, sera effectif cette année. Pour vous préparer à cette transition, la visioconférence de rentrée vous fournit les éléments nécessaires pour vous connecter et apprivoiser cette plateforme en ligne (disponible via PARTAGE – ARENA).

La date limite de renseignement est fixée, comme les années précédentes pour OPEPS, le mois suivant la rentrée, soit le **vendredi 2 octobre**.

Un **webinaire dédié** sera organisé le **21 septembre**, avec un focus particulier sur la gestion de l'EPS sur l'année et une acculturation progressive à des dossiers spécifiques (savoir nager, EPI, sections sportives, APPN, examens, etc.).

Pour faciliter cette transition, nous mettons à votre disposition :

- Un lien pour accéder à des ressources : [ressources](#)
- Un lien pour poser vos questions concernant cette nouvelle plateforme : [questions](#)
- Une adresse mail spécifique : ipack.eps@ac-nancy-metz.fr.

2. Accompagner la formation des enseignants : hybridation, diversité et complémentarité

L'École académique de la formation continue (EAFC) vous propose un large éventail de formations, à la fois transversales et disciplinaires. Vous pouvez dès à présent manifester votre intérêt en vous abonnant sur le site de l'EAFC : <https://www.ac-nancy-metz.fr/>. Cela vous permettra de vous préinscrire ensuite à partir du mail que vous recevrez dans votre boîte académique, qui indiquera le lieu et la date de la formation.

Pour 2026-2027 et s'agissant de l'EPS, l'offre de formation vise à être accessible, variée et adaptée aux besoins du terrain. **Nous vous invitons fortement à rester dans une dynamique de formation continue**, nécessaire pour soutenir votre professionnalité. Cette offre de formation pourra également **se nourrir des besoins** que vous pourrez exprimer **via IPACK EPS**.

Un **memento interactif**, incluant des liens cliquables pour vous inscrire facilement, vous sera envoyé le 21 septembre ;

Pour toute question, ne pas hésiter à joindre, de préférence par mail, sandrine.delangre@ac-nancy-metz.fr, notre correspondante à l'EAFC ;

Voici ce qui vous est proposé :

Formations de secteur : un format éprouvé, toujours aussi essentiel et globalement encore apprécié

Les formations de secteur ont connu une évolution marquée avec l'introduction de l'**hybridation**. **Les formateurs et les responsables de secteur (R2S)**, acteurs clés de ce dispositif, ont été accompagnés pour en garantir la qualité. Leur **rôle, indispensable** tout au long de l'année, est particulièrement crucial en début d'année scolaire pour respecter les échéances d'inscription. La rentrée étant une période charnière où chacun est encore très sollicité, nous comptons sur les R2S pour **relayer activement les informations et accompagner les enseignants dans leurs inscriptions dès le début de l'année**. Un **guide leur sera prochainement transmis** pour les accompagner dans leur rôle de pilotage du dispositif et d'animation conjointe avec le formateur lors des journées de secteur. Malgré des disparités parfois observées entre les secteurs, le **bilan global reste positif** en termes d'inscriptions et de participation.

Nous restons attentifs à vos retours pour améliorer en continu les procédures et les contenus, afin de répondre toujours mieux à vos besoins.

5 à 7 webinaires annuels : des rendez-vous pratiques et accessibles tout au long de l'année

Pour répondre à vos besoins et vous accompagner tout au long de l'année, nous organiserons **5 à 7 webinaires**. Ces sessions, programmées en soirée avec un format court d'1h – 1h15 pour faciliter votre participation, ont rencontré une bonne audience l'année écoulée, confirmant à priori leur utilité et leur pertinence pour les enseignants.

Les **thématiques** abordées sont **variées**, incluant des sujets nouveaux ainsi que des thèmes récurrents d'une année sur l'autre, en fonction de vos besoins et de vos retours. Nous comptons sur vos suggestions pour enrichir ces échanges et les adapter au mieux à vos attentes.

Chaque **webinaire est animé par des acteurs de terrain**, qui partagent des outils pragmatiques, adaptables et applicables dans vos pratiques quotidiennes.

Nouveauté : des inscriptions vous sont proposées pour accéder à plusieurs webinaires successifs une partie de l'année. Votre participation sera valorisée dans votre CV iProf.

Replays disponibles : pour ceux qui ne pourraient pas assister en direct, les enregistrements des webinaires seront disponibles sur [le site EPS](#).

Important : nous vous invitons à vous **inscrire rapidement** afin de ne pas manquer ces moments.

- 21 septembre 2026 : l'pack EPS

Inscription possible jusqu'au 3 septembre

https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/30513/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/78801|01|S1|2026-09-21_17:30:00|2026-09-21_19:00:00

- 10 novembre 2026 : les examens

Inscription possible jusqu'au 10 septembre

https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/30514/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/78801|01|S2|2026-11-10_17:30:00|2026-11-10_19:00:00

-13 octobre 2026 : préparer les certifications complémentaires, dont la certification art-danse

Inscription possible jusqu'au 10 septembre

https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/31348/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/81257|01|S1|2026-10-13_17:00:00|2026-10-13_19:00:00

Formations académiques : une évolution pendant les petites vacances

Les formations académiques auront lieu principalement **pendant les petites vacances**, vous permettant de vous former dans les meilleures conditions et selon vos disponibilités. Parmi ces formations, nous proposons notamment :

Formation CA4 : un stage académique spécialement conçu pour répondre aux besoins spécifiques des enseignants dans ce domaine encore largement investi, mais dont les besoins restent importants.

Formation Yoga : pour approfondir vos compétences dans cette discipline.

Formation ADC : avec une proposition d'une démarche complète d'enseignement (séquence, outils...)

Pour vous soutenir au quotidien, nous mettons à votre disposition des ressources issues des travaux des GTP et disponibles sur [le site EPS](#). Nous remercions vivement les enseignants engagés sur ces GTP ainsi que Luc Di Pol pour sa veille technique et opérationnelle.

- **APSA** : Arts du cirque, Yoga, Parkour, Cross-training, Savoir nager sauvetage
- **Outils de conception** : Projet EPS, Projet de séquence, Leçon

Parcours m@gistère : autoformation à votre rythme

Nous proposons également des parcours m@gistère en autoformation, accessibles à distance et de manière asynchrone, pour vous permettre de vous former à votre rythme.

- **Gestionnaire EPI** : toujours possible et à renseigner dans **IPACK** pour ceux qui souhaitent en bénéficier. Sachez que IPACK propose également la possibilité d'éditer un registre EPSI avec une courte vidéo intégrée pour vous accompagner.
- **Formation CTEN** : de l'entrée dans le métier, à la gestion de classe et l'aide à la conception
- **PPSA** : aide au ciblage, aux formes scolaires de pratique, à la mobilisation d'indicateurs et l'utilisation d'évaluation lisibles, fonctionnelle, manipulable par les élèves. Toutes les personnes inscrites sur une formation de secteur pourront bénéficier d'une convocation pour une formation aux formes scolaires de pratique sur magistère

Concours : préparation et accompagnement : des résultats qui témoignent de son efficacité

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et confirment l'efficacité de notre accompagnement pour la préparation aux concours. Voici les résultats de la dernière session :

- Agrégation interne : 7 admis.
- CAPEPS interne et CAER: 6 admis.

Ces résultats sont le fruit du travail acharné de nos formateurs, à qui nous renouvelons toute notre confiance.

Nous encourageons vivement les contractuels (pour le CAPEPS interne) et les enseignants titulaires (pour l'Agrégation interne) intéressés à s'inscrire. Ces formations sont une opportunité précieuse pour avancer dans votre parcours professionnel.

Les inscriptions aux formations de préparation aux concours (CAPEPS et Agrégation internes) sont accessibles dès à présent. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur cette page : <https://www.ac-nancy-metz.fr/ea-fc-preparation-aux-concours-interne-et-examens-professionnels-124700>.

Lien de préinscription pour la préparation aux épreuves d'admissibilité pour l'AGREG interne EPS (pré-inscriptions du 01.07 au 01.09.2026):

https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/30849/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/79951%7C01%7CS1%7C2026-09-18_14:00:00%7C2026-09-18_18:00:00

Lien de préinscription pour la préparation aux épreuves d'admission pour l'AGREG interne EPS (pré-inscriptions du 01.07 au 01.09.2026):

https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/30850/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/79952%7C01%7CS1%7C2027-01-29_13:30:00%7C2027-01-29_17:30:00

Lien de préinscription pour la préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission pour le CAPEPS Interne (pré-inscriptions du 01.07 au 09.09.2026):

https://portail.ac-nancy-metz.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/30685/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/81115|01|S1|2026-09-26_08:00:00|2026-09-26_12:00:00

Pour rappel il y a aussi pour les stagiaires la possibilité de se préinscrire à un atelier facultatif et commun de développement de l'aisance à l'oral. En voici aussi le lien direct de préinscription.

3. Favoriser l'entrée dans le métier - assurer un suivi rigoureux, valorisant de la carrière

Nous restons engagés dans votre accompagnement à chaque étape de votre parcours professionnel. Voici les dispositifs et les résultats de l'année écoulée, ainsi que les perspectives pour cette nouvelle année scolaire.

Rendez-vous de carrière (RVC)

Les rendez-vous de carrière se poursuivent et concerneront cette année **55 enseignants d'EPS certifiés ou agrégés de l'enseignement public et 19 pour le privé** (+23 par rapport à 2025 2026).

Pour rappel, si vous souhaitez nous communiquer des éléments lors de votre rendez-vous de carrière, des outils sont à votre disposition sur notre [site académique](#). Un groupe de travail a été constitué pour les faire évoluer. Ces outils constituent des propositions de supports et ne sont donc pas prescriptifs. Vous pouvez également utiliser des cadres personnels, mais **nous vous invitons à fournir des documents permettant de comprendre votre démarche enseignante**.

Un [document de référence](#) proposé par le ministère peut également être renseigné et transmis aux évaluateurs (IPR et chef d'établissement).

Pour l'année écoulée, nous avons réalisé **51 rendez-vous de carrière** :

- 8 au 6ème échelon
- 24 au 8ème échelon
- 19 au 9ème échelon

Visites d'accompagnement

Les visites d'accompagnement se poursuivent et sachez que nous tenterons de garder la même volumétrie. Les consignes identiques à celles des rendez-vous de carrière s'appliquent concernant les documents à fournir.

Quelques chiffres pour l'année écoulée :

- **Enseignants de la hors-classe** dans le cadre de la campagne de promotion à la classe exceptionnelle : 33 visites réalisées cette année.
- **Professeurs en début de carrière** : 31 visites réalisées cette année.
- **Professeurs stagiaires** : 38 (35 à temps plein et 3 à mi-temps) + 12 EPR.
- **Professeurs contractuels** : 2 accompagnements renforcés.
- **Personnels en détachement** : 0 visite effectuée cette année.
- **Agents bénéficiant d'un PIAP** : 0 accompagnement ciblé.

Webinaire dédié

Un webinaire a déjà eu lieu pour préciser les enjeux, les attentes et les modalités des différents types d'inspection dans le cadre et en dehors des RVC. Voici [le lien](#) pour retrouver son enregistrement.

Promotion

Pour rappel et dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération), l'avancement de carrière s'échelonne sur 3 grades : classe normale, hors classe et classe exceptionnelle. Une fois encore nous invitons les enseignants à renseigner leur profil (CV) sur **lprof** pour porter à la connaissance de l'administration et de l'inspection les éléments de valorisation liés à leurs parcours professionnels autres que ceux dont elle dispose déjà. Soyez assurés que des moyens importants, notamment en termes de visites d'accompagnement sont mobilisés pour étudier avec soin et le plus finement possible la situation de chaque enseignant promouvable (près de 329 cette année).

Cette année, ont été promus :

2025-2026	Public PEPS	Public Agrégés	Privé PEPS	Privé Agrégés
Hors classe (HCL)	Homme: 17 Femme: 12	Homme: 3 Femme: 3	Homme: 4 Femme: 1	-
Classe Exceptionnelle (CE)	Homme: 13 Femme: 14	Homme: 2 Femme: 0	Homme: 2 Femme: 1	-
Échelon spécial de la CE	-	-	-	-
Liste d'aptitude des agrégés (LA)	-	Homme: 1 Femme: 0	-	-

Lauréats de concours

Nous adressons nos félicitations aux lauréats des différents concours de recrutement EPS issus de l'académie :

2026		ADMIS		
Concours	ADMISSIBLES	Hommes	Femmes	TOTAL
Agrégation externe	-	-	-	0
Agrégation interne / CAER	14	2	5	7
CAPEPS externe / CAFEP M2	29	9	8	17
CAPEPS externe / CAFEP L3	21	5	4	9
CAPEPS interne / CAER	8	2	2	4

Stagiaires

Cette année encore, nous accueillons un grand nombre d'étudiants et de professeurs stagiaires. Plusieurs d'entre eux viennent d'autres académies. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre académie.

- Fonctionnaires Stagiaires à temps plein (FSTP), lauréats de concours : 44
- Fonctionnaires Stagiaires à mi-temps (PSTG), lauréats de concours : 18
- Étudiants en Pratique en Responsabilité (EPR) de Master 2 : 10
- Lauréats du CAPEPS interne et du CAER à temps plein : 11
- Lauréats de l'agrégation interne : 7
- Reconversion : 1
- Détachement : 0
- **Total : 91**

Nous remercions très sincèrement les enseignants qui accompagnent ces stagiaires en tant que tuteurs. Votre travail est essentiel à leur entrée dans le métier. Une formation dédiée ([replay webinaire](#) et présentiel du 09 septembre à Pont à Mousson) leur est proposée.

Mutations

14 enseignants rejoignent notre académie à l'issue du mouvement interacadémique. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre belle et accueillante région.

Année scolaire	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	TZR	TOTAL
2026	26	3	20	5	5	59
2025	26	13	29	8	2	78
2024	23	7	32	10		72
2023	21	8	36	6		71
2022	16	4	31	20		71

4. Créer une continuité éducative avec le primaire et le post bac

Un vademécum commun, structuré en trois volets (EPS/APQ, savoir nager et SRAV – savoir rouler à vélo), sera prochainement disponible. Il vise à opérationnaliser le renforcement des liens avec les écoles primaires. La continuité entre le primaire et le secondaire est en effet essentielle pour assurer la maîtrise de ces dispositifs.

EPS et APQ dans le premier degré

Au cours de l'année scolaire écoulée, un groupe de travail académique, composé d'IEN du premier degré, de CPD EPS et des IA-IPR EPS, a œuvré à la formalisation d'un **Plan académique pour l'enseignement de l'EPS et la mise en place des 30 minutes d'activités physiques quotidiennes (APQ) dans le premier degré**.

Diffusé au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2026/2027, ce Plan vise à **garantir et rendre visible les trois heures effectives d'enseignement de l'EPS par semaine dans les classes du premier degré**, tout en poursuivant **le développement d'une activité physique quotidienne bénéfique aux apprentissages et à la santé des élèves, en complément de l'EPS**.

Pour atteindre ces objectifs, quatre axes stratégiques ont été identifiés :

- Renforcer le pilotage institutionnel ;
- Accompagner la montée en compétences des enseignants du premier degré ;
- Accompagner les évolutions structurelles nécessaires au respect du cadre réglementaire ;
- Développer les partenariats avec les fédérations sportives et les collectivités territoriales.

SAVOIR NAGER

Sur le volet savoir nager, un groupe de travail, associant enseignants et cadres du primaire et du secondaire, a été constitué pour agir selon quatre axes prioritaires : **diagnostiquer et analyser, rencontrer et associer ; cibler les priorités ; former les personnels**.

Savoir rouler à vélo

Sur le volet SRAV, le groupe de travail est en cours de constitution.

5. Accompagner les évolutions du système éducatif et les procédures dédiées

Notre discipline s'adapte aux évolutions institutionnelles et aux procédures afférentes qui nécessiteront un accompagnement spécifique de l'inspection.

L'offre est riche et plurielle en matière d'activité physique et sportive

COLLÈGE – DNB

Comme vous le savez, la réforme du **DNB** a défini de nouvelles modalités concernant le contrôle continu. Un document de préconisations, accessible via [ce lien](#), vous a été transmis et reste d'actualité pour accompagner les équipes dans la définition du protocole d'évaluation adapté à leur établissement.

Par ailleurs nous vous indiquons que des travaux d'harmonisation et de délibération ont été menés **fin juin et début juillet**. Ces temps collectifs devraient être reconduits, et vous pourriez donc être mobilisés **au mois de juillet**.

Enfin, notez la publication des **nouveaux programmes pour le cycle 3 au collège**. Ceux du **cycle 4** sont encore en phase de consultation, tout comme ceux du **socle commun**. Une place importante au projet pédagogique EPS y est rappelée.

Nous vous informerons de leur parution prochaine.

CCF

Bilan de l'année et perspectives d'amélioration

L'utilisation des plateformes CYCLADES et SANTORIN ne rencontre plus de difficultés majeures. La commission académique d'harmonisation des Notes (CAHN) n'a procédé qu'à une seule harmonisation pour 1 établissement.

Des courriers ont été adressés à quelques établissements, signalant majoritairement des anomalies dans la constitution des dossiers de sous-commissions et/ou la gestion des certificats médicaux. Des progrès sont toutefois à souligner cette année avec des sous commissions qui ont relevé un nombre moindre de situations problématiques.

Outils et ressources pour optimiser la gestion des examens

Pour soutenir les équipes EPS dans le travail de gestions des épreuves certificatives, nous vous rappelons que des outils et ressources régulièrement mis à jour sont disponibles [via ce lien](#). Vous y trouverez des rubriques thématiques (certificats médicaux, édition des convocations, fichiers récapitulatifs des AFL(P), rétroplanning, infographie, FAQ). Pensez à épingler ce lien sur votre bureau d'ordinateur pour y accéder régulièrement car des mises à jour sont opérées régulièrement tout au long de l'année.

Rappel des points clés :

- Les conseils d'enseignement doivent précéder chaque CCF pour anticiper les difficultés et éviter les corrections de dernière minute.
- Un renseignement progressif des notes dès janvier (après la remontée des lots par vos chefs d'établissement dans SANTORIN) permet de mieux répartir la charge de travail et de réduire les risques d'erreurs.
- Un dernier conseil d'enseignement en présence du chef d'établissement est indispensable pour garantir une maîtrise complète du dossier examen en EPS.

Nouveautés et perspectives :

- Un webinaire dédié aux équipes EPS vous sera proposé (10 novembre) pour compléter celui destiné aux chefs d'établissement en décembre. Il abordera notamment les évolutions, les outils et les procédures liées à la gestion des examens.
- Les équipes peuvent dès à présent s'approprier iPack pour la gestion des examens, avec un déploiement généralisé prévu à la rentrée 2027. Cet outil permettra :
 - De saisir les protocoles et de les ventiler sur CYCLADES dès 2027.
 - De valider les référentiels, éditer des convocations, déposer les certificats médicaux et ainsi faciliter les travaux de sous-commission (session 2028).

Les contacts à privilégier

- **Pilotage et pédagogie**

Kristian WALCZAK IA IPR EPS :

kristian.walczak@ac-nancy-metz.fr - 06 20 87 62 16

Laurent KAISER chargé de mission, dossier examens

laurent.kaiser@ac-nancy-metz.fr – 06 59 67 77 02

- **Plateformes CYCLADES et SANTORIN – extractions**

Cesar POIROT (rectorat)

Cesar.poirot@ac-nancy-metz.fr - 03 83 93 56 43

- **Pour toute question portant sur une rubrique portée par un membre de la CAHN** : merci de s'adresser à celui-ci en priorité (ex : le Certificat Médical : Charlène MONET et Christelle LALLEMAND) → cf *organigramme*



Référentiels d'EPS aux examens : modalités pour 2026-2027

Pour cette année :

- La liste des référentiels validés par EPLE et par examen vous sera transmise. Toute erreur devra être signalée à **Laurent Kaiser**. Laurent.kaiser@ac-nancy-metz.fr
- Les établissements souhaitant faire évoluer leur offre de formation (modification ou création d'une APSA) doivent transmettre les référentiels concernés à Laurent Kaiser :
 - Avant les vacances d'automne pour le 1er CCF.
 - Avant les vacances de Toussaint pour le second CCF
 - Avant Noël pour le dernier CCF.
- Une banque de référentiels par examen et par CA est consultable sur le site académique.

6. Consolider l'excellence du sport scolaire et des dispositifs sportifs : bilan – orientations – procédures

Pour élargir l'offre de formation de votre établissement, il est possible de s'appuyer sur une démarche collaborative impliquant la direction, les équipes, les partenaires et l'ensemble de la communauté éducative. Cette approche repose sur un **diagnostic précis** de votre **contexte**, des **besoins** des élèves, ainsi que de **l'équilibre avec l'offre existante**. Elle prend également en compte vos ressources disponibles (humaines, matérielles et logistiques) afin de garantir que cette nouvelle offre trouve son public, en lui proposant une expérience **enrichissante, épanouissante et source de réussite**.

En termes d'échéances, cette démarche est généralement menée **au cours du mois de novembre**.

Enseignement optionnel

EPS

Nous constatons une forte dynamique et un maillage important dans notre académie avec 31 établissements proposant cet enseignement optionnel, dans lequel les élèves rencontrent un taux de réussite particulièrement élevé.

Pour rappel, des ressources sont mises à disposition via un cloud et un fichier partagé. Didier Malini (didier.malini@ac-nancy-metz.fr) assure la coordination de l'enseignement optionnel (EO) en validant notamment les référentiels et en archivant les projets d'enseignement. Certains projets restent cependant manquants, malgré plusieurs rappels. Nous allons donc solliciter les équipes concernées pour recueillir leur retour et évaluer la pérennité de ce dispositif.

Enfin et pour rappel sachez qu'un webinaire dédié est toujours [disponible en replay](#) sur le site EPS pour vous accompagner dans vos enseignements

Danse

L'EO danse est proposé au Lycée JB Vuillaume à Mirecourt, avec un belle dynamique :38 élèves pour les cohortes seconde, 1^{er}, Tale pour l'année 2025-2026.

Un nouvel EO danse voit le jour pour les secondes au lycée Marquette à Pont -A-Mousson, dans une logique de continuité des parcours (enseignement de spécialité en 1ere/Tale).

Enseignement de spécialité

EPPCS

Concernant l'EPPCS, 6 établissements de notre académie proposent aujourd'hui cet enseignement de spécialité particulièrement exigeant. Nous invitons toutes les équipes désireuses de s'engager dans ce dispositif à se rapprocher de l'inspection, avec un enjeu double : offrir cet enseignement de spécialité sur l'ensemble du territoire académique en s'appuyant sur la richesse de votre contexte local et faire émerger une culture commune basée sur le partage d'expériences et de ressources, avec une focale particulière cette année sur la méthodologie (écrits, oral).

Pour rappel, des ressources sont mises à disposition via un cloud dédié. Nicolas Aubin (nicolas.aubin@ac-nancy-metz.fr) en assure la structuration et valide notamment les référentiels (pratique).

Arts danse

Le lycée Marquette de Pont-Mousson engage les élèves sur cet EDS exigeant et enrichissant. Les enjeux sont doubles : se préparer aux épreuves écrites et former un danseur interprète. Il s'agit en effet d'une part de développer les compétences nécessaires à la dissertation et au commentaire argumenté d'images qui doivent être nourris de la culture chorégraphique et des expériences de danseurs des élèves, acquises grâce aux ateliers, aux sorties réalisées durant l'année, ainsi qu'aux cours pratiques et théoriques hebdomadaires. D'autre part l'objectif est de faire progresser l'élève dans ses rôles de danseur et chorégraphe grâce à une pratique multiple, tout en développant son aisance à l'oral.

S2TMD

La série S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse), proposée au lycée Fabert à Metz et à Poincaré à Nancy, s'adresse aux élèves passionnés par les arts du spectacle souhaitant concilier un enseignement général solide et une pratique artistique intensive en partenariat avec les conservatoires. Structurée autour d'enseignements théoriques, de projets de création et d'ateliers pratiques, elle développe à la fois la culture artistique, l'expression scénique et l'esprit critique. Ce baccalauréat exigeant prépare aussi bien aux poursuites d'études supérieures dans le spectacle vivant qu'aux cursus universitaires et de médiation culturelle.

RENOVATION DU PARCOURS DE FORMATION SECTEUR SPORTIF VOIE PRO

En l'absence d'une spécialité autour des métiers du sport proposée en lycée professionnel, une filière « secteur sportif » a été créée en 2018. Une Unité Facultative « secteur sportif » (UF2S) est venue compléter la filière en 2022 (19 LP dans notre académie). Elle vient d'être rénovée pour mieux s'adapter à l'évolution récente du BPJEPS « multiactivités physiques ou sportives pour tous (MAPS) » et pour renforcer les perspectives d'insertion professionnelle. Elle s'organise dorénavant en un seul certificat de spécialisation « encadrement secteur sportif » (CSE2S) MAPS. Parallèlement l'unité facultative évolue vers une « sensibilisation au secteur sportif » (UF3S) dès cette rentrée. Une formation en présentiel est prévue avec l'appui de la CARDIE pour tous les personnels concernés par cette rénovation. Elle se tiendra le 5 novembre 2026.

AS et UNSS

Bilan 2025-2026 - Quelques repères

L'année 2025-2026 confirme le dynamisme de l'UNSS dans l'académie de Nancy-Metz, qui demeure l'une des académies les plus engagées en matière de sport scolaire. Les principaux indicateurs témoignent de cette vitalité :

- **345 associations sportives** animées par **1 242 enseignants d'EPS** engagés au service des élèves.
- Plus de **3 110 rencontres sportives et événements** organisés tout au long de l'année.
- **45 337 licenciés**, soit un **taux de pénétration de 28,2 %**, largement supérieur à la moyenne nationale (**22,88 %**).
- Une pratique féminine en progression avec **41,38 % de licenciées**, au-dessus du taux national (**40,61 %**).
- Une **forte mobilisation des lycéens**, avec un taux de licenciation de **32,97 %**, parmi les plus élevés au niveau national.
- **7 838 jeunes officiels certifiés** et **15 204 certifications** délivrées, illustrant le rôle majeur de l'UNSS dans la formation des élèves à la prise de responsabilités.
- Une politique d'**accessibilité affirmée**, avec la **gratuité complète** pour les **EREA** et les établissements médico-sociaux (**EMS**), un **coût de licence parmi les plus modérés de France** (moins de **28 €**) ainsi que la mise en place d'un fond de solidarité académique.

Les orientations pour l'année scolaire 26/27

- **Renforcer l'accès au sport scolaire** en allant à la rencontre des publics les plus éloignés de la pratique et en développant des actions favorisant leur engagement durable au sein des associations sportives.
- **Poursuivre le développement de la pratique féminine** grâce au déploiement dans l'académie du projet « **Filles Actives** », afin de favoriser la participation, la fidélisation et la prise de responsabilités des jeunes filles.
- **Accompagner le développement du sport scolaire dans les lycées professionnels** à travers la mise en œuvre du projet académique « **Challenge UNSS PRO** », conçu pour favoriser la participation des élèves et valoriser leurs réussites.
- **Accompagner la montée en compétences et la responsabilisation des élèves** en poursuivant l'expérimentation académique « **Jeunes Coachs** », véritable parcours de formation favorisant l'autonomie, la prise d'initiatives et l'exercice de responsabilités au sein de l'UNSS.

La formation

- Accueil des stagiaires lauréats de concours et les contractuels.
- Acculturation des personnels de direction.

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES (SSS)

La **section sportive scolaire (SSS)** demeure un dispositif complémentaire à l'enseignement de l'EPS obligatoire permettant aux élèves volontaires **de bénéficier d'un volume de pratique physique supplémentaires de trois heures hebdomadaires**, tout en poursuivant une scolarité ordinaire.

À la rentrée 2026, **15 nouvelles SSS seront ouvertes**, tandis que **8 fermeront**. **L'académie comptera ainsi 340 sections sportives scolaires**, permettant aux élèves de pratiquer **52 APSA différentes**.

Vous serez destinataires, le 22 septembre prochain, du **Vade-mecum des Sections sportives scolaires**, qui précisera notamment les modalités de fonctionnement du dispositif.

Nous souhaitons toutefois attirer dès à présent votre attention sur le calendrier : **les démarches d'ouverture d'une SSS pour la rentrée 2027 doivent être engagées dès le premier trimestre de cette année scolaire.** En conséquence, nous vous invitons à contacter le CPD EPS de votre département dans les meilleurs délais afin d'engager les démarches nécessaires et de transmettre les dossiers au plus tard **le 30 novembre 2026, délai de rigueur.**

Enfin, nous tenons à **remercier chaleureusement l'ensemble des CPD EPS** pour leur engagement et le travail considérable qu'ils accomplissent au quotidien pour assurer le suivi et l'accompagnement des 340 sections sportives scolaires de l'académie. Nous remercions plus particulièrement **Jérôme Colson**, CPD EPS de Meurthe-et-Moselle, qui quitte ses fonctions en cette rentrée, et qui sera remplacé par **Océane Merel**, à qui nous souhaitons la bienvenue.

DISPOSITIFS SPORT ETUDES

Les **dispositifs sport-études** permettent **aux élèves sportifs de haut niveau ou à haut potentiel sportif de bénéficier d'aménagements, voire d'allègements de leur scolarité**, afin de concilier au mieux leur parcours scolaire et leur parcours sportif. Ces dispositifs visent ainsi à adapter la scolarité aux aspirations, aux potentialités et aux contraintes liées aux charges d'entraînement et de compétition de ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

Deux types de dispositifs existent :

- **La classe sport-études** : l'académie comptait, l'année dernière, **906 élèves inscrits dans 48 classes** sport-études, réparties dans **5 collèges et 12 lycées**.
- **L'aménagement individuel sport-études** : pour les élèves qui ne peuvent rejoindre les classes sport-études et qui répondent certaines conditions, **un aménagement individuel sport-études peut être mis en place dans tout établissement du premier et du second degré**. En cas de demande, nous vous invitons à prendre contact dans les meilleurs délais avec Sébastien Meyer (sebastien.meyer@ac-nancy-metz.fr) afin de vérifier la recevabilité de la demande et, le cas échéant, de mettre rapidement en œuvre **la convention de fonctionnement** pour le ou les élèves concernés en partenariat avec la **Maison régionale de la performance** (MRP) et le **CREPS de Nancy-Grand Est**.

Le **Vade-mecum des dispositifs sport-études** vous sera également transmis le **22 septembre prochain**.

APPN

Pour toute Activité Physique de Pleine Nature à environnement spécifique proposée dans votre établissement vous devrez renseigner et déposer sur IPACK un dossier pédagogique qui sera étudié par Nicolas AUBIN avant validation par l'inspection.

Nous rappelons que chaque projet a une durée de validité limitée à 3 ans. La date d'échéance est spécifiée sur la fiche navette qui est retournée lors de la validation du projet. En cas de doute, prenez l'attache de Nicolas AUBIN.

La fiche protocole 2026-27 est téléchargeable à la fois sur IPACK et sur le site académique.

7. LES ECHEANCES

Calendrier de rentrée : les dates à retenir

28 août – 2 septembre : Envoi de la lettre de rentrée et de l'organigramme – webinaire

21 septembre : diffusion du mémento de formation des enseignants.

22 septembre : envoi du vademécum SHN, SSS et Sport Études.

29 septembre : mise à disposition des ressources pour les examens.

02 octobre : date limite pour le dépôt des dossiers IPACK.

21 septembre : webinaire dédié à IPACK EPS.

Conclusion : une année de collaboration et d'innovation

Chers enseignants,

Ces priorités traceront notre feuille de route pour l'année 2026-2027. L'inspection EPS s'engage à vos côtés pour vous soutenir dans leur mise en œuvre, afin d'en faire une année de réussites partagées, d'innovations et d'épanouissement, tout en préservant l'équilibre essentiel entre votre vie professionnelle et votre bien-être.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée, riche en projets et en accomplissements.

Les IA-IPR EPS

Amelle CHOUIKH



Sébastien MEYER



Kristian WALCZAK

